

UFR des Sciences agronomiques, de l'Aquaculture
et des Technologies alimentaires (S2ATA)
MS/jfs

Saint-Louis, le...14 JAN. 2025.....

APPEL A CANDIDATURES

MASTER EN PREVENTION ET GESTION DES RISQUES LIES A LA SECURITE ALIMENTAIRE (PGRSA)

Année Académique 2024-2025

(Cours en Ligne)

L'UFR des Sciences Agronomiques, de l'Aquaculture et des Technologies Alimentaires (S2ATA) de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis lance un appel à candidatures pour le Master en Prévention et Gestion des Risques liés à la Sécurité Alimentaire (4 semestres).

1. Objectifs de la formation

L'objectif du Master PGRSA est de former des experts capables de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies efficaces de gestion des risques, tout en renforçant la sécurité alimentaire grâce à des approches innovantes et intégrées, adaptées aux contextes techniques, économiques, environnementaux et sociaux des systèmes alimentaires en Afrique.

2. Conditions d'admission

- ✓ Titulaire d'un diplôme de Licence dans les Sciences Agronomiques et Agroalimentaires ;
- ✓ Titulaire d'un diplôme de Licence dans un domaine compatible avec celui du Master en Prévention et Gestion des Risques liés à la Sécurité Alimentaire ou tout autre diplôme admis en équivalence.

Les professionnels travaillant dans le domaine des sciences agronomiques, de l'environnement, de la sécurité alimentaire ou domaines connexes peuvent être admis sous condition qu'ils remplissent les critères d'admission.

3. Dossiers de candidature

- Demande manuscrite adressée au Directeur de l'UFR S2ATA mentionnant la motivation du candidat ;
- Curriculum Vitae ;
- Copie légalisée de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport ;
- Copies légalisées des diplômes et relevés de notes.
- Frais de dossiers : dix mille (10 000) francs CFA non remboursables à envoyer par orange money ou Wave (+221 76 178 77 60).



Les dossiers complets de candidature doivent être exclusivement envoyés aux adresses suivantes: andre-amakobo.diatta@ugb.edu.sn; lamine.diop@ugb.edu.sn au plus tard le **15 février 2025**.

4. Droits d'inscription

- ✓ Frais d'inscription pédagogique : cinquante mille (50 000) francs CFA pour les étudiants sénégalais et les ressortissants de l'espace UEMOA ; Quatre cent mille (400 000) francs CFA pour les étudiants hors zone UEMOA et sans accord de coopération avec le Sénégal.
- ✓ Coût de la formation : 2 000 000 francs CFA (1 000 000 par année). Le versement mensuel est de 100 000 FCFA.

NB :

- ✓ Les candidats présélectionnés devront obligatoirement présenter les originaux de leurs diplômes (ou attestations de réussite) et des relevés de notes des années de licence au responsable de la formation avant inscription ;
- ✓ Seuls les étudiants en règle se verront délivrer les relevés de notes et attestations de réussite.



Pr FAROKH NIASS